

Ecole maternelle Floréal - Tullins

2eme conseil d'école de l'année scolaire 2013-2014

27 février 2014

Présents :

- 5 enseignantes de l'équipe éducative
- 2 représentants de la mairie
- 5 parents d'élèves

Début de la réunion 18h00

Mme la directrice ouvre la réunion en rappelant que ne sont abordés en conseil d'école que les points concernant les trois parties : L'école, la mairie et les parents.

Certains points de l'ordre du jour initialement proposés par les parents seront donc traités dans une réunion ultérieure.

Point sur les travaux :

- Les rideaux de la classe de Sabine ont été commandés
- Concernant le toit, la mairie devrait lancer le chantier en deux tranches étant donné le coût important (400K euros) La première aura lieu cette année (pendant les vacances d'été, côté salle de motricité).
- Un point est refait sur les demandes de cheminement pour circuler entre l'école et les jeux. La demande est prise en compte par la mairie.
- Des néons vont être mis en place pour augmenter l'éclairage de la grande salle.
- Concernant le stationnement des cars : Les 4 places de parking en aval du portail de l'école deviendront un arrêt de car, la haie limitant la visibilité et le talus seront modifiés. Cet aménagement permet un accès direct entre l'école et le bus. Les places de parking perdues seront compensées.

Point sur les projets de l'école :

Etant donné la forte augmentation des tarifs des cars PERRAUD, il n'est pas certain de pouvoir maintenir 2 sorties annuelles par classe mais le mieux sera fait dans ce sens.

Sorties prévues :

- 24 mai au moulin guitare (la Batie Divisin) pour la classe de Véronique
- 27 mai pour Céline et Pascale à Grenoble.
 - Céline : Visite prévue de la Casemate et du musée des jeux
 - Pascal : visite Musée Histoire Naturelle et Casemate
- Pour les grandes sections, une classe de découverte sur le thème de la préhistoire et de l'astronomie est prévue du 10 au 13 juin

Cependant la Directrice indique qu'elle ne se sent pas à l'aise car elle ressent un manque de confiance de la part des parents délégués depuis le début de l'année.

Une réunion sera organisée avec les DPE à la rentrée scolaire afin de communiquer.

- 7 juin au château de l'Arthaudière la classe de Céline

Nota : 23 avril randonnée astronomie avec la venue du planétarium mobile

Le spectacle de fin d'année aura lieu le 28 juin.

Point sur la réforme des rythmes scolaires :

En faisant le point sur les nouveaux horaires prévus pour l'an prochain, la question d'avoir une récréation l'après-midi se pose.

En effet, si cette récréation a lieu, il sera très difficile d'en assurer la logistique pour les enseignantes, et si elle n'a pas lieu, les élèves verront leur temps de présence en classe hebdomadaire augmenté d'1h30 par rapport à cette année.

Pour l'instant aucune solution n'a été trouvée.

Concernant la question du temps de travail des ATSEM au cas où elles assureraient les Temps d'Activité Périscolaires, la mairie rappelle que leur temps de travail restera inchangé mais qu'elles seront déchargées du ménage de fin de journée. Une personne pourra être employée pour cette tâche.

La Directrice souligne que les ATSEM sont qualifiées pour encadrer les TAP, et que cela serait un travail gratifiant pour elles que de les organiser et de les animer. Elle ajoute que le fait que les enfants les connaissent est un plus.

Points divers sur l'organisation des TAP :

- Les enfants choisissant une activité périscolaire ne seront pas forcément avec l'ATSEM de leur classe
- En plus des activités encadrées par des ATSEM, l'école de musique et de danse assureront des TAP
- Les enfants n'ayant pas envie de participer à l'activité ponctuellement n'y seront pas obligés. Ils devront cependant rester avec leur groupe.
- Les groupes seront généralement constitués de 10 enfants.
- Les pré-inscriptions auront lieu en fin d'année (Mai-Juin)
- La mairie rassure sur le fait que tout sera effectif à la rentrée.

Concernant le second créneau d'activité pour les maternelles: la mairie ne propose pas de garderie actuellement car ils estiment que ce n'est pas conforme aux exigences de la réforme des rythmes scolaires. Cela doit néanmoins être discuté suite au nombre de demandes.

Il n'est pas non plus envisageable de venir chercher son enfant au milieu d'un TAP (le premier ou le second) pour des raisons de gestion et sécurité.

Concernant la garderie du mercredi après-midi, cela semble impossible car la responsabilité de l'école est déchargée dès la sortie des cours, le repas et l'après-midi seront sous la responsabilité de la MJC.

Une garderie sera cependant mise en place à l'école à partir de 11h40. L'horaire de fin reste à déterminer.

La mairie souligne qu'il semble peu probable que la MJC accepte de prendre en charge pour le midi les enfants qui ne resteront pas l'après-midi.

L'horaire de fin de journée sera déterminé par la MJC.

Point sur la présence d'un policier municipal :

Le service de police va essayer de mettre à disposition au minimum un policier durant un créneau horaire par jour. Tout le monde s'accorde à dire que le créneau de 11h40 semble le plus pertinent car le plus accidentogène.

La solution d'avoir des personnes munies d'un gilet jaune pour faire traverser les enfants est envisageable à condition que ça ne soit pas les ATSEM.

Point sur la communication avec les parents :

Une demande pour avoir un panneau d'affichage extérieur à l'école accessible aux DPE va être faite auprès de la mairie, le panneau actuel étant réservé à l'usage exclusif de l'école à des informations administratives.

Point sur les effectifs de l'an prochain :

49 inscrits sont nécessaires pour conserver le nombre de classes dans l'école pour l'année prochaine. Actuellement il y a 37 inscriptions effectives mais cela peut augmenter d'ici la rentrée.

La CAPD décidant de la clôture ou non d'une classe doit rendre une décision le 12 avril.

En cas de maintien de toutes les classes, les effectifs moyens seraient de 25-26 élèves par classe.

En cas de fermeture, les effectifs seraient de 31-32 élèves par classe.

L'équipe éducative souligne que ce nombre semble excessif étant donné l'architecture de l'école.

Fin de la réunion 20h40.